

MÉLANGES RELIGIEUX.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI. Montreal, Mardi, 15 Février 1848. No. 45.

DISCOURS

DE M. LE COMTE DE MONTALEMBERT.

Chambre des Pairs.—Séance du 11 janvier 1848.

Messieurs.—Je crois répondre à un sentiment général dans la chambre et dans le pays, en exprimant la surprise et le regret qu'on a éprouvés en ne trouvant dans le discours de la couronne aucune mention spéciale de l'Italie et du Saint-Père. Et certes, lorsque le président des États-Unis trouve place dans son message au congrès pour le Pape Pie IX, on peut s'étonner de ce qu'il n'en soit fait aucune mention dans le discours d'un roi qui, à Rome du moins, prend encore le titre de roi très-chrétien. (Mouvement.)

Messieurs, je ne crois pas qu'il y ait eu en France, depuis longues années, depuis le commencement de ce siècle, un sentiment plus général, plus unanime que celui de la sympathie et de l'admiration pour le chef actuel de l'Église. J'ajouterai que les occasions de cette unanimité sont malheureusement rares dans notre pays. C'est le propre du gouvernement représentatif, au milieu de ses admirables qualités que je reconnais plus que personne, de donner plus de corps et d'importance aux dissentiments qu'aux impressions et aux opinions communes aux divers partis. Dans les pays qui possèdent cette forme de gouvernement, on a trop souvent, et nous en avons aujourd'hui un exemple sous nos yeux, on a trop souvent l'air de s'entre-déchirer : tandis qu'au fond on est d'accord sur les choses les plus essentielles, les querelles, les dissentiments paraissent beaucoup plus évidents que l'union des cœurs, des croyances et des affections. Il en résulte, ce me semble, que lorsqu'un sentiment comme celui que je signalais tout à l'heure se prononce et se manifeste dans le pays, il est du devoir et de l'intérêt d'un gouvernement sage et prudent d'en prendre acte et de le proclamer le plus haut qu'il peut. Je dis donc que le gouvernement aurait dû lui-même exprimer le sentiment qui m'amène à cette tribune. celui qui anime tous les Français pour le réformateur de l'Italie et le chef actuel de l'Église, le sentiment de la plus vive admiration pour son dévouement, pour son zèle si infatigable, pour cette vie tout entière consacrée au bonheur public, enfin pour cette charité sans rivale qui devient, par une merveilleuse transformation, l'expression la plus sacrée et la plus populaire du libéralisme de notre époque. Pour moi, quoique souvent, et à cette tribune, j'aie déjà rendu hommage en passant au Souverain Pontife, je n'en ai pas encore entretenu longuement la chambre. Il me paraissait superflu de mêler un faible et obscur hommage à ce concert unanime d'acclamations qui s'est élevé de tous les points du pays. Pourquoi donc viens-je prendre ce rôle aujourd'hui ? Pour deux motifs que voici : d'abord parce qu'il me semble que cette unanimité n'est plus si grande, parce qu'il me semble voir naître dans certains esprits politiques, je ne dirai pas un mécontentement ou un regret, mais des inquiétudes plus ou moins sérieuses et profondes sur les résultats de la conduite du Souverain Pontife ; et, d'un autre côté, parce qu'on a osé, dans l'intervalle des sessions, contester la sympathie des catholiques français pour le chef glorieux de l'Église.

Je serai très-court sur ce dernier point. Je crois qu'il n'a guère besoin d'être débattu devant vous. Mais puisqu'on m'a permis si souvent de venir à cette tribune entretenir la chambre des intérêts religieux de notre pays, vous souffrirez que je me constitue en quelque sorte l'avocat des catholiques en cette circonstance, et que je vienne venger leur honneur attaqué. Je ne craindrai pas de déclarer que jamais Pape n'a été l'objet d'une vénération plus affectueuse, plus ardente, plus profonde, plus universelle de la part de ses enfants que le Pape actuel. Je ne conçois même pas que l'accusation contraire ait pu être énoncée en présence des démonstrations si nombreuses, si manifestes, de cette affection.

Ai-je besoin de vous rappeler tous les mandements, tous les sermons, tous les discours qui ont témoigné des sentiments de notre clergé ? Depuis le premier prélat de l'Église de France, depuis le cardinal-archevêque de Lyon jusqu'au plus humble curé, tous n'ont-ils pas proclamé le bonheur avec lequel on a vu monter sur le trône de saint Pierre la personne auguste qui occupe aujourd'hui ? Et ne nous y trompons pas, ce n'est pas seulement l'attitude noble et séduisante du souverain Pontife, c'est le réformateur de l'Italie, le régénérateur politique et libéral de l'Italie que les catholiques français, le clergé français, dans ses chefs les plus illustres et les plus autorisés comme dans ses membres, les plus obscurs, ont entendu saluer de leurs acclamations.

Et puisque le Pape lui-même n'a pas dédaigné d'en parler officiellement, j'invoquerai encore le témoignage de ses souscriptions nombreuses faites au profit du trésor pontifical, et faites surtout par les prêtres les plus humbles et les plus pauvres, et que le Pape a daigné accueillir avec reconnaissance, en les signalant à l'Europe chrétienne dans sa dernière allocution.

Non, messieurs, pas une voix discordante n'est venue troubler jusqu'à présent le concert de louanges que les catholiques de toutes les opinions et de toutes les classes ont élevé en l'honneur du Pape. Si des inquiétudes, si des réserves se sont fait jour, ce n'a été que de la part des politiques, des conservateurs, et de

ceux-là précisément qui sympathisaient le moins avec les catholiques.

Mais si nous revendiquons pour nous la première place dans l'admiration et dans la sympathie que le Souverain Pontife inspire au monde, nous n'entendons pas, si l'en faut, être seuls : nos croyances sont exclusives, mais nos sympathies, nos affections ne le sont pas. Nous concevons parfaitement que des hommes, qui ne partagent pas notre foi, notre vénération filiale pour le chef de l'Église, éprouvent pour lui un autre genre d'affection et d'admiration ; nous concevons parfaitement l'émotion que doit exciter en eux le spectacle de cette Église qui a naguère donné la civilisation, l'égalité et la liberté à l'Europe, et qui vient se placer, grâce au Pape, à la tête du mouvement moderne de cette Europe, et imprimer à la liberté cette sanction suprême de l'autorité dont elle a tant besoin. Nous concevons surtout des sentiments semblables chez les hommes d'État, chez les hommes appelés à diriger la politique du pays ; et pourquoi ne le dirai-je pas ? surtout chez l'homme éminent qui, en ce moment, préside aux conseils du roi et dirige depuis sept années le ministère des affaires étrangères. Il était plus que personne, comme homme d'État, comme historien, comme philosophe, appelé à comprendre, à admirer le mouvement devant lequel l'Europe s'incline aujourd'hui. Je dirai même que comme protestant il pouvait, dans ses hautes fonctions, témoigner une sympathie plus expansive et plus efficace, peut-être, que n'eût été celle du ministre d'une croyance religieuse différente de la sienne. Mais en dehors de ces grandes considérations historiques, philosophiques et religieuses, il y avait pour porter le gouvernement dont il est le chef à une sympathie énergique et efficace envers le Saint-Siège, il y avait deux autres raisons purement politiques et de la plus grande force : la première, c'est qu'au fond, et je crois faire beaucoup d'honneur à mon pays en le disant, la mission du Pape actuel, la mission politique, cela s'entend bien, n'est pas autre chose que la mission de la France actuelle, de la France de 1830 ; c'est la mission de faire triompher la liberté par l'ordre, par la conviction, par la paix, la liberté légale et régulière, en dehors de tous les excès, de toutes les violences, de tous les abus, qui ont trop longtemps, trop souvent compromis son empire. C'est là, vous l'avouerez, la mission que la France actuelle doit se proposer ; c'est là aussi la mission du Saint-Père dans l'ordre politique.

Mais en outre, dans le mouvement italien que le Saint-Père a éveillé, et auquel il a donné une force incalculable, il y avait encore une autre raison d'attraction politique pour nous : c'était la glorieuse revanche que nous offrait cette transformation de l'Italie pour toutes les défaites, je ne veux pas me servir d'un mot plus dur, que notre politique étrangère a subies depuis plusieurs années.

Eh bien, le gouvernement, le ministre actuel des affaires étrangères n'a pas témoigné sa sympathie, il n'a pas senti cette attraction puissante que nous avons tous subie : il ne l'a pas montrée. Je n'en veux pas d'autre preuve que les documents mêmes qu'il nous a mis entre les mains, les dépêches à ses agents diplomatiques relatives à l'Italie.

M. de Montalembert signale un autre point sur lequel le ministère paraît avoir aussi mal compris les intérêts de la France dans ses relations avec le Saint-Siège, et blessé presque aussi profondément la dignité du Saint-Siège lui-même. Je veux, dit-il, parler du projet qui a conçu le Souverain Pontife d'envoyer une légation auprès du sultan, à Constantinople. Le Grand-Seigneur, comme chacun sait, et c'est une des pages les plus brillantes et les plus extraordinaires du règne de Pie IX, avait pris l'initiative. Il a envoyé lui-même un plénipotentiaire pour féliciter le Pape sur son avènement ; et le Souverain Pontife ayant à cœur les intérêts de ses enfants en Orient, a jugé à propos, à son tour, d'accréditer une légation à Constantinople.

Eh bien, le gouvernement français s'y est opposé ; il s'y est opposé à Rome et à Constantinople. Je n'entrerai pas en ce moment dans la discussion de cette affaire ; je réserve pour un autre moment l'examen de ces graves questions qui se rattachent à cet incident. Je dirai seulement que le gouvernement me paraît s'être trompé deux fois par cette opposition, du reste, infructueuse, puisque la légation est partie. Il s'est trompé en droit et en fait. Il n'a pas le droit exclusif de protéger les catholiques en Orient ; s'il l'a jamais eu, il l'a perdu pour en avoir trop mal usé ; car les Maronites sont là pour nous montrer l'usage déplorable qu'on en a fait. Et rien ne pouvait l'affaiblir davantage, dans l'accomplissement de ce devoir et de cette mission, que l'opposition aujourd'hui publique et flagrante entre lui et le Pape, sur la manière de comprendre et de défendre la position du catholicisme dans le Levant.

M. de Montalembert examine ensuite l'importance de l'influence de la France pour la cause de l'ordre en Italie.

A côté de ce mouvement italien auquel nous applaudissons tous, au sein de cette population qui reconnaît le Pape pour chef, il est, vous ne pouvez plus l'ignorer, une minorité qui veut marcher autrement que le Pape, qui veut même exploiter la popularité de la papauté actuelle, afin, peut-être, de la renverser un jour, et dans tous les cas, dès à présent, de faire le contraire de ce que veut le papauté.

Je réponds tout de suite à une objection. On me dira : Alors, vous voyez bien que le Pape a été impru-

dent, qu'il aurait dû s'entendre avec ses alliés, qu'il aurait dû ne pas aller si vite, qu'il a mal fait de ne pas dire tout d'abord, comme lui reproche M. le ministre des affaires étrangères, tout ce qu'il voulait et tout ce qu'il ne voulait pas.

Je n'accepte pas ce reproche ; non, le Pape n'a pas mal fait, non, il n'a pas été imprudent, il n'a à regretter rien de ce qu'il a fait. Il va sans dire que je ne juge pas le Pape comme chef de l'Église, je ne parle de lui que comme réformateur de l'Italie.

Je dis que le Pape avait à choisir entre deux papautés (toujours dans le sens de la domination temporelle du Saint-Siège) : une papauté autrichienne, c'est-à-dire impuissante et discréditée, une papauté orageuse et difficile.

Il a bien fait de choisir la papauté italienne, laquelle en doivent être les résultats, quels que soient les dangers auxquels il sera exposé, quels que soient les épreuves que peuvent lui susciter son courage et sa résolution sublime. Il a reconquis ainsi la place naturelle du pouvoir dont il est le dépositaire, il a ouvert le chemin de l'avenir ; et, à coup sûr, la postérité l'admira et le bénira encore plus que nous ne le bénissons et l'adorons aujourd'hui. (Assentiment.)

Je vous disais tout à l'heure que je ne pouvais pas, moi catholique, avoir la témérité de le juger comme Pape, comme chef de l'Église ; mais, si je le pouvais, je dirais qu'en cette qualité même il a été irréprochable, qu'il l'a été surtout en ce qu'il ne s'est écarté d'aucune des traditions glorieuses de ses prédécesseurs ; par sa décision dans l'affaire des collèges mixtes d'Angleterre, par son intervention dans toutes les affaires des églises particulières, par le langage qu'il a tenu dans toutes ses allocutions, il a montré qu'il n'entendait interrompre en rien la chaîne immortelle qui descend de saint Pierre jusqu'à lui.

Comme prince, il a montré, dans son discours d'inauguration de la Consulte, qu'il n'entendait pas non plus renoncer aux conditions essentielles de son autorité temporelle. Tandis que, d'un autre côté, il a en dix-huit mois de temps accordé à son peuple l'amnistie, la garde civile, l'organisation municipale, la Consulte, c'est-à-dire des réformes si considérables et si fécondes, qu'il serait peut-être impossible de trouver dans les annales d'aucun pays, d'aucun règne, l'exemple d'une générosité si spontanée et si complète.

S'il échoue, Messieurs, savez-vous ce que cela prouvera ? Cela ne prouvera pas qu'il ait été imprudent, qu'il ait été forcé ; mais, je le dis à regret, cela ne prouvera qu'une chose, c'est que l'Italie est indigne de lui, et qu'elle est incapable de posséder une liberté régulière, pure et généreuse comme celle qu'il veut lui donner. Mais il n'échouera pas, et l'Italie ne connaîtra pas cette honte et cette douleur.

Seulement, pour que cet échec fatal soit à jamais impossible, il faut savoir juger et prévenir les dangers qu'il peut courir. Ces dangers ne sont pas imaginaires, ils peuvent venir, comme le disent dans leur adresse les protestants de New-York, de cette ingratitude des multitudes relevés à peine du servage qui les tenait engourdis, et criant dans le désert de les ramener à l'Égypte.....

Eh bien, ces hommes ingrats, exigeants, impatientes, le Pape les a déjà rencontrés, il les a déjà signalés deux fois dans ses allocutions, une fois à propos des doctrines qu'on lui attribuait contre la souveraineté des princes, et une autre fois à propos des démonstrations honteuses qui ont eu lieu, dans les rues de Rome, contre les catholiques suisses, et qu'il a flétries avec les expressions les plus fortes que le langage humain puisse fournir.

Du reste, je ne veux rien exagérer, je ne veux pas surtout qu'on puisse douter de ma profonde sympathie pour la cause du progrès en Italie, pour la reconnaissance italienne ; je sais qu'il me faut une grande indulgence pour les ombres qui se mêlent à cette lumière naissante, pour la conduite et les démarches d'un peuple longtemps opprimé. Or, le peuple italien l'a été longtemps ; il a été très-mal gouverné, et il a eu à lutter contre toutes sortes d'abus et d'oppressions, et, qui pis est, d'abus et d'oppressions, dont il pouvait attribuer l'origine à l'influence étrangère. Il ne faut donc pas trop s'étonner de ce qu'il peut y avoir d'excessif, d'irrégulier dans certaines manifestations ; il faut même se féliciter de ce que jusqu'à présent, il n'y a pas eu d'excès graves, il n'y a pas eu de ces violences irréparables qui déshonorent et compromettent la cause de la liberté. Mais il faut aussi l'avertir affectueusement, fraternellement, parce qu'il importe de prévenir, le mal, parce que l'honneur et l'intérêt de l'Italie exigent qu'on empêche d'éclater, qu'on empêche qu'une minorité ne s'empare de la majorité pour l'exploiter au profit de ses spéculations dangereuses. Il ne faut pas que les impatiences fassent les affaires des radicaux, parce que les radicaux feraient les affaires de l'Autriche. (Mouvements d'approbation.)

Où, Messieurs, il y a malheureusement en Italie une minorité non pas libérale, mais radicale, non pas nationale, mais au contraire imbue de toutes sortes de préjugés et de haines étrangères qu'elle a puisés, il faut le dire, dans l'émigration. Vous savez que le coryphée de cette émigration italienne, le chef et le fondateur de la jeune Italie, a déclaré que la papauté était incompatible avec la cause du progrès italien. On ne dit pas ces choses en Italie, mais quelquefois on agit comme si on le pensait, et, tout en criant *Vive Pie IX*, on demande à la papauté des sacrifices qui la déshonoraient. Ceux-là même qui étaient posés hier deman-

dent que la proscription recommence aujourd'hui contre ceux qui ne pensent pas comme eux. Ils prétendent aimer la liberté de la presse, et ils brûlent sur les places publiques les journaux d'une opinion contraire à la leur. Ils prétendent aimer la liberté de la pensée, et ils font mine d'enfoncer les portes des imprimeries où l'on imprime des pensées contraires aux leurs.

Il y a, du reste, une chose qui m'alarme encore plus que cette effervescence des places publiques et des rues à laquelle je n'attache pas une très-grande importance. Il a quelque chose qui m'alarme encore plus que les complots de cette minorité oppressive et intolérante que je viens de dénoncer, c'est l'indifférence, l'inaction des bons citoyens, des honnêtes gens, et spécialement des gens religieux. Si ma voix pouvait arriver jusqu'à eux, je ne craindrais pas de leur dire que, par leur inertie actuelle, ils compromettent profondément le succès de l'œuvre que le souverain Pontife a entreprise. C'est l'inertie des bons qui à toujours fait, toujours et partout, le succès des méchants.

Je ne dirai plus qu'un mot qui aura spécialement rapport aux États romains.

Il importe qu'on le sache et qu'on le comprenne, l'indépendance temporelle du Saint-Père est le patrimoine de toutes les nations chrétiennes, de toutes les nations catholiques, et spécialement le patrimoine de la France. C'est la France qui, par le bras de Pépin et de Charlemagne, a, sinon, fondé, du moins consacré cette indépendance temporelle, elle ne peut pas la laisser périr.

On a parfaitement démontré, et de nos jours encore, un historien éminent qui n'est pas suspect de trop de partialité pour l'Église, l'honorable M. Thiers a parfaitement démontré que l'indépendance temporelle de Rome était une condition indispensable pour l'existence régulière et la sécurité de l'Église dans le monde entier.

Mais, comme chacun le comprend, il ne s'agit pas seulement de l'intégrité du territoire romain. Évidemment si le Pape était non-seulement le jouet ou le complice de l'Autriche ; mais s'il était le jouet d'un parti indigène, d'une faction intérieure dans ses propres États, son indépendance n'en serait pas moins compromise ; et la sécurité de l'Église catholique, qui ne peut pas tolérer l'idée que le Pape appartienne à une autre puissance qu'à lui-même, serait ébranlée jusqu'aux fondements. Il faut que le Pape soit libre, non-seulement du joug étranger, mais encore du joug des factions et des émeutes.

L'Europe entière, le monde catholique tout entier, a le droit et le besoin impérieux de compter sur la fermeté et sur l'indépendance du souverain Pontife. Et, à son tour, le souverain Pontife, à plus qu'aucun de ses prédécesseurs le droit de compter sur la fermeté, sur le courage, sur l'attachement du peuple romain.

Ici, et en terminant, je me permettrai de relever à mon tour cette acclamation du peuple romain qui a déjà été évoquée dans une autre enceinte, lorsque ce peuple, s'adressant à son souverain, lui a dit : Courage, Saint-Père, courage ! Pour moi je ne dirai pas courage au Saint-Père, parce qu'il n'en a pas besoin : il est, à mon avis, le courage personnifié dans le calme et la sérénité. (Très-bien !) Il a été le courage même, lorsqu'il a donné l'amnistie, lorsqu'il a créé la garde civile, lorsqu'il a protesté contre l'occupation de Ferrare, et lorsque dans ces derniers temps, il a ouvert la porte des emplois aux laïques et sécularisé ainsi en partie l'administration de ses États. Tous les jours de son règne sont marqués au coin du courage le plus incon-

testable. Mais je dirai au peuple romain lui-même : Vous aussi, courage ! Courage d'abord contre le joug de l'étranger ; mais courage aussi contre les dangers que vous courez à l'intérieur ; courage contre ceux qui voudraient exploiter et déshonorer ce mouvement italien, contre les excitations, les dénominations de ces proscriptions d'hier qui veulent devenir les proscriptions de demain (Marque d'assentiment) ; courage contre ceux qui affligent, qui déchirent le cœur de votre Pontife et qui peut-être abrègeront ses jours ; courage contre l'oppression, sous quelque masque qu'elle se montre, sous le shako de l'Autriche comme sous le bonnet rouge de la république ; courage enfin pour achever votre œuvre, et pour montrer au monde ce que c'est qu'une révolution pure, et, pour tout dire, chrétienne. (Assentiment.)

DU JOURNAL D'AGRICULTURE.

(PARTIE FRANÇAISE.)

Il nous est impossible de garder le silence sur l'encouragement que ce journal vient d'obtenir et qu'il obtient de plus en plus tous les jours. Les citoyens influents d'un bon nombre de localités ne se sont pas contentés de souscrire eux-mêmes au *Journal d'Agriculture* ; ils ont été bien plus loin. Ils ont assemblé leurs co-patriotes ; ils leur ont expliqué de quoi il s'agit ; ils les ont exhortés à s'abonner à cette publication, en leur faisant voir les avantages qui en résulteraient pour eux, et sont parvenus à faire des listes de noms assez considérables. Nous n'attendions pas moins du patriotisme de nos compatriotes ; nous connaissions assez combien le plus grand nombre d'entre eux apprécieraient les bienfaits de l'éducation, et surtout de l'éducation agricole, pour douter un instant du succès de la belle entreprise qui nous est confiée. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de remarquer avec chagrin que certaines localités fournissent à peine trois ou quatre souscripteurs, tandis qu'avec un peu plus de bonne volonté, avec un peu plus de patriotisme, avec un plus grand désir de voir améliorer notre système d'Agriculture, ces paroisses, riches comme elles le sont, pourraient fournir vingt, vingt-cinq, trente souscripteurs et plus. Nos compatriotes qui refusaient ainsi de s'associer à cette œuvre éminemment patriotique, n'ont, au dire de tout le monde, aucune bonne raison pour justifier leur refus. Ils ne sauraient alléguer les dépenses, puisque ce journal est la publication la moins chère du Canada ; ils ne sauraient alléguer non plus le manque de temps à consacrer à la lecture de notre